



Meilleurs Vœux...

2007

Ensemble, l'avenir se construit...



Directeur de publication : Alain BAYROU - Rédaction : Amélie DASSONVILLE & les services de la CCB - Maquette et pré-pressé : Pénélope Création / CCB
Crédits photos & illustrations : Pierre PROUST, Agospace, SEERC : Degremont & Café noir - Patrick ZOCOLA, Arcadis, Assistance Pro_G, Olivier BRISVILLE & CCB
Impression : Imprimerie des Escartons - Dépôt légal à parution - INSS : 1774-5950 - Édité à 10 000 exemplaires.

Ce journal est adressé aux habitants à l'aide d'un fichier acheté auprès de la société "Wanadoo data".
Conformément à la loi (de 1978 informatique et liberté) vous avez un droit d'accès aux informations vous concernant mais aussi de radiation de ladite liste.

Grand format

Le journal de la Communauté de Communes
du Briançonnais

N°5



Briançon Cervières La Grave Le Monétier-les-Bains Montpenèvre Névalche Puy Saint-André
Saint-Chaffrey La Salle-les-Alpes Val-des-Prés Villar d'Arène Villard Saint-Pancrace

ρ 3 Aménagement du territoire...

Transport à la demande : Fil'bus

ρ 4 Social...

Espace multisports

ρ 5 Développement économique...

Nouvelle aire pour le traitement
des métaux ferreux

ρ 6 Services de proximité...

Abattoir Guil Durance

ρ 7 à 10 Dossier spécial...

Assainissement

Programme "Patrimoine & rivières"

ρ 11 Technologies...

Bibliothèques, Cybersat

et Haut-débit

ρ 12 à 13 Environnement...

Collecte des déchets :

de nouveaux outils

ρ 14 à 15 En bref...

Déchetterie de la Haute-Romanche

Les saisonniers,

Aménagement des centres

d'incendie et de secours,

Rénovation des sièges du Cadran,

Échange culturel Brésil-France,

Hip-Hop, Cor des Alpes,

et Agenda des spectacles

L'avenir se construit...

Dans le dernier Grand Format je vous présentais les nombreux chantiers et projets de la Communauté de Communes du Briançonnais pour 2006. Depuis ce numéro, beaucoup de réalisations ont vu le jour. L'année a été chargée en actualités pour la Collectivité.

En effet, **la protection de l'Environnement et la préservation de notre cadre de vie ont occupé le premier plan** avec :

- Le lancement officiel du programme d'assainissement « **Patrimoine & rivières** » et le début des travaux de la future station d'épuration du Briançonnais en juillet.
- L'ouverture de la **Déchetterie de la Haute-Romanche** et la conduite prochaine de chantiers de réhabilitation et de modernisation des décharges intercommunales notamment pour les sites de Fontchristianne et Malefosse.
- La création d'une **nouvelle aire de traitement des métaux ferreux** au Pilon qui a permis de mener les travaux de la prochaine unité de traitement des eaux usées au Chazal tout en sécurisant une activité qui présentait jusqu'à aujourd'hui une menace pour l'espace naturel.

La Communauté de Communes du Briançonnais a également créé sa première ligne de **transport** à la demande entre Villard Saint-Pancrace et Briançon, développant ainsi une nouvelle compétence et un service adapté pour ses habitants.

Tous les secteurs d'intervention de la Collectivité, ou presque, ont fait l'objet d'une réalisation ou d'un projet :

- **La jeunesse** : avec la construction d'un nouvel espace multisports pour que les jeunes du Briançonnais puissent pratiquer leurs sports préférés en toute sécurité.
- **La Culture** : qui occupe le devant de la scène avec de nouvelles disciplines comme le Cor des Alpes et le Hip-Hop, la mise en place d'un échange culturel Brésil-France et la rénovation de la Salle du Théâtre « Le Cadran » avec le réhousage des sièges.
- **Les saisonniers** : qui ont pu participer à la 4^e édition du Forum de l'Emploi Saisonnier en Pays du Grand Briançonnais, et qui bénéficieront prochainement de logements construits par la Collectivité à loyers modérés.
- **L'Aménagement du territoire** : grâce à l'amélioration des centres d'incendie et de secours qui garantissent une sécurité optimale à la population.
- **Les services de proximité** : pour les professionnels, en l'occurrence les éleveurs, qui bénéficient du nouvel abattoir Guil Durance, mais surtout d'un service de collecte d'animaux, entre le Briançonnais et le Guillestrois, entièrement pris en charge par la Communauté de Communes du Briançonnais...

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive, toutes les forces vives de la Communauté de Communes du Briançonnais sont en mouvement pour permettre à la Collectivité de **mener de front l'ensemble des projets nécessaires à la modernisation, à la protection, à l'ouverture, au développement pérenne du Briançonnais.**

La Communauté de Communes a pris **des décisions fortes de sens**, notamment en votant la délégation du service public de l'assainissement, pour que nous puissions, demain, être fiers de l'héritage légué à nos enfants : pas seulement une nature préservée ou un environnement intact mais aussi **un territoire moderne, à l'écoute de ses voisins, à la pointe en matière de services de proximité... qui évolue avec son temps.**

L'avenir du Briançonnais se construit grâce à ce maillage de réalisations qui nous permet de prendre en compte, avec une attention égale, chaque habitant, chaque problématique.

Alain BAYROU,
Président.

Aménagement du territoire...



Transport à la demande

Fil'bus : un réel service de proximité...

La Communauté de Communes du Briançonnais poursuit le développement des services de proximité pour ses habitants. Le 30 septembre dernier, la Collectivité lançait sa première ligne de transport à la demande entre Villard Saint-Pancrace et Briançon, offrant ainsi à la population de ces communes un nouveau moyen de déplacement simple et performant. La navette qui assure les liaisons a été baptisée Fil'Bus.

Le service en détail...

Les six arrêts proposés vous permettent de rejoindre, au départ de Villard Saint-Pancrace (place de la Chapelle, lieux-dits Le Paquier et Le Paroir), le centre-ville de Briançon, le Centre d'Activités Sud et la Gare SNCF. Vice versa pour le sens Briançon/Villard Saint-Pancrace.

Le service "Fil'bus" est activé à la demande des usagers qui auront réservé 24h à l'avance leur place par un simple coup de téléphone (du lundi au vendredi de 9h à 17h) au 04 92 20 47 50. Les réservations pour le lundi s'effectuent, au plus tard, le vendredi à 17h.

En fonction des demandes, la navette peut assurer deux allers/retours quotidiens du lundi au samedi, avec un aller/retour supplémentaire possible le mercredi et le samedi.

Fil'bus, qu'est-ce que c'est ?

Le transport à la demande est une solution pertinente pour les territoires de montagne où la demande de transport est souvent diffuse et les lignes régulières insuffisantes. Ce service de transport public fonctionne uniquement lorsqu'une réservation a été enregistrée par le transporteur. Les destinations et les heures proposées sont fixées à l'avance mais les itinéraires dépendent des réservations. Le coût pour une année de fonctionnement de cette première ligne de transport à la demande est estimé à 250 000 € TTC.

Lorsque le transport à la demande a été créé, il était surtout destiné à la desserte des marchés en milieu rural pour les personnes âgées.

Aujourd'hui, celui-ci est préconisé pour un large public et pour de nombreux motifs de déplacements : loisirs, études, démarches administratives, courses...

Un accès à la navette pour les personnes à mobilité réduite est à l'étude.



Renseignements...

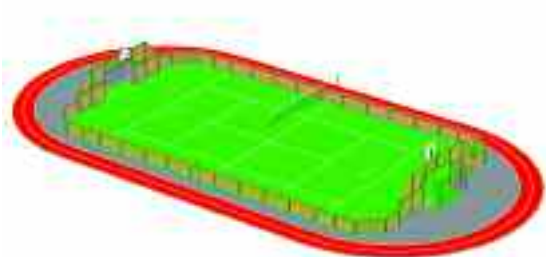
- ◆ Tarif : 1€ le trajet.
- ◆ Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.
- ◆ Réservations & renseignements au 04 92 20 47 50 du lundi au vendredi, de 9h à 17h.



Un nouvel espace multisports pour les jeunes du Briançonnais

Un terrain tout en un...

Le 18 octobre dernier, la Communauté de Communes du Briançonnais inaugurerait le nouvel espace multisports qui remplace celui de l'avenue du 159^e RIA à Briançon. Cet équipement est géré par le Service de Prévention Spécialisée et permet aux jeunes du Briançonnais d'exercer librement le sport ou les sports qu'ils aiment, entre amis, dans un espace étudié et sécurisé.



L'espace multisports en détail...

La Communauté de Communes du Briançonnais a investi 40 000 € TTC pour les jeunes de son territoire dans la création de l'espace multisports. Celui-ci est implanté au pied du Prorel, à Briançon.

Le dispositif permet de pratiquer huit activités sportives en un même lieu : football, basket-ball, volley-ball, badminton, handball, hockey, tennis, tennis ballon. Celui-ci est également accessible aux enfants en fauteuil roulant.

Quels usagers...

L'espace multisports est accessible à tous les jeunes du Briançonnais. L'équipement sera cependant géré et utilisé par le Service de Prévention Spécialisée de la Communauté de Communes pour ses activités sportives, mais aussi en fonction des demandes des associations, des organismes, des écoles... s'occupant de jeunes.

Pourquoi...

La création de l'espace multisports permet de créer un lieu de détente et de rencontre pour les enfants. Cet outil, accessible facilement, leur offre une opportunité de loisirs supplémentaire, complémentaire des activités du Service de Prévention.

Qu'en pensez vous ?

Comment trouvez-vous le terrain par rapport à l'ancien ?

"Il est mieux ! Le sol est bien meilleur que l'ancien et en plus il y a des paniers de basket. Il a l'air un peu plus étroit que l'ancien, mais les cages sont mieux. Ce serait bien qu'on puisse avoir des bancs autour du terrain, comme à l'ancien, des lampadaires pour le soir et une fontaine d'eau aussi car on boit beaucoup quand on joue".



Thibault, Zine, Thomas...

Quels sports allez-vous le plus pratiquer ?

"Le foot surtout, on est au club de Briançon, et le basket aussi".

À quels moments utilisez-vous le terrain ?

"Tous les jours après l'école et les week-ends. On joue entre copains".



Une nouvelle aire pour le traitement des métaux ferreux

Pour un développement économique sans danger...

Le 13 septembre dernier, la Communauté de Communes du Briançonnais a officialisé l'ouverture du nouveau site d'implantation de l'activité de traitement de métaux ferreux de M. Stéphane FERRARI, qui était jusque-là exercée à proximité du terrain de la future station d'épuration du Briançonnais dans le Centre d'Activités Sud et compromettait l'avenir du programme d'assainissement.

Contexte...



Depuis plus de dix ans, l'activité de traitement des métaux ferreux se développait de manière illégale et présentait d'importants risques pour l'environnement.

Aussi, pour permettre à M. FERRARI de continuer son métier, sans pour autant gêner l'aboutissement du projet majeur que représente le nouvel équipement d'assainissement, la Collectivité, en la personne de M. Alain Bayrou, a signé avec la S.A.R.L. FERRARI, le 21 juillet dernier, une convention d'usage et de mise à disposition d'un terrain, au lieu-dit « Le Pilon », pour installer de façon sûre le service de ferrailage.

Le dispositif...

Cette société loue le terrain 538 € TTC par mois à la Communauté de Communes. Celui-ci comprend deux parties.

La première, de 500 m², est entièrement étanche et clôturée à 2 m de hauteur avec portail, est également équipée d'un drain et d'un regard pour dépolluer les véhicules en toute conformité, sans risque pour la nature.

La deuxième, de 2 000 m², est une surface nivelée, sécurisée par un merlon, qui rend possible le stockage d'engins de levage, de bennes de collecte de ferrailles ainsi que l'implantation d'un chalet d'accueil.

L'avenir du Site...

L'aménagement pour l'instant provisoire, ainsi réalisé, représente un investissement de 74 800 € TTC, que la Communauté de Communes souhaite pérenniser en mettant en œuvre tous les moyens, pour obtenir l'autorisation de faire du site du Pilon le lieu définitif d'implantation de l'activité et ainsi abandonner le site des « Gipières » situé à Malefosse, ultime recours.



Ancien site au Centre d'Activités Sud

Autres changements pour la restructuration du Centre d'activités Sud...

- ◆ Installation de la fourrière animale dans la déchetterie de la Clarée (Chenil modulaire).
- ◆ Étude de faisabilité pour le déplacement de la Société Protectrice des Animaux.
- ◆ Acquisition foncière pour la future zone d'activités de Pont-la-Lame : 56 912 m² pour un montant de 682 944 € TTC.

Services de proximité...

Abattoir Guil Durance

L'aboutissement d'un projet commun...

L'abattoir de la Communauté de Communes, basé à Briançon, a fermé ses portes cet automne. Compte tenu du durcissement des normes européennes et de la faible activité d'abattage, dès 2002, la Collectivité, consciente de la fin proche de la structure, a mené une réflexion à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais pour l'implantation, au cœur de celui-ci, d'un nouvel équipement (cf. Grand Format n°3). La création de l'abattoir Guil Durance, à Guillestre, en partenariat avec les Communautés de Communes du Pays, du Savinois et de l'Embrunais a donc été décidée. Ce nouvel équipement a été inauguré le 29 septembre dernier.

Les avantages du nouvel abattoir...

- ◆ L'abattoir Guil Durance permet de conserver une activité d'abattage dans le nord du département et de valoriser les produits locaux.
- ◆ Il répond aux normes européennes et est moderne.
- ◆ Il a permis de réaliser des économies grâce à la rationalisation des moyens. La Collectivité a mobilisé 42 316 € pour la création du service au niveau du Pays pour un montant total d'opération de 967 033 €. Cela est beaucoup moins que si la Collectivité avait dû seule supporter la réhabilitation de son abattoir et la continuité de l'activité.
- ◆ Il offre une meilleure qualité de service aux professionnels et aux autres utilisateurs de l'équipement.
- ◆ L'abattoir offre des conditions de sécurité et de travail optimales pour le personnel.
- ◆ Enfin, grâce au service de transport des bêtes mis en place par la Communauté de Communes qui a acheté une bétailière (17 820 € TTC) pour l'occasion, les éleveurs et professionnels du Briançonnais ne sont pas lésés. Ils ne perdent pas de temps à faire des allers-retours entre Briançon et Guillestre, la Collectivité les fait pour eux (2 jours par semaine pour les ovins et les bovins en fonction des jours d'abattage). Ce nouveau service entièrement gratuit est pris en charge par la Collectivité (personnel, assurance, véhicule, essence). Le coût estimé pour une année de fonctionnement est de 18 218 € TTC.



Service de collecte des animaux...



Roger
AVENIÈRE

Chargé du service de Collecte
Tél. 06 86 98 23 34

- ◆ Service de transport d'animaux à l'abattoir Guil Durance gratuit.
- ◆ Du lundi au mardi
- ◆ Sur réservation uniquement

Les utilisateurs de l'abattoir...

Les professionnels ayant recours à la nouvelle structure d'abattage viennent de l'ensemble du nord du département :

- ◆ Briançon et Le Monétier-les-Bains, pour le Briançonnais ;
- ◆ mais aussi : L'Argentière-la-Bessée, Embrun, Guillestre, Risoul, Savines le Lac, Saint-Clément et Saint-Martin de Queyrières.

Les tarifs du service...

- ◆ Le transport des animaux du Briançonnais à Guillestre est gratuit.
- ◆ L'abattage : gros bovins : 0,61 € HT/kilo, veaux : 0,559 € HT/kilo, agneaux : 0,806 € HT/kilo et porcs : 0,485 € HT/kilo.
- ◆ Le transport des carcasses est possible sur inscription préalable, à partir de 8,89 € HT.

Ouverture...

- ◆ Depuis le 5 juillet 2006.
- ◆ Les mercredis et vendredis, de 7h00 à 12h00, pour le retrait des viandes.

Renseignements...

- ◆ Abattoir Guil Durance
- ◆ Tél. 04 92 45 20 58 ou 06 71 21 43 00.

Patrimoine & rivières...

C'est parti pour les premiers travaux...

■ **Lancement du programme d'assainissement du Briançonnais...**

Le 5 septembre dernier, la Communauté de Communes lançait officiellement son programme d'assainissement pour le Briançonnais qui vous est présenté depuis avril 2006. Celui-ci a été baptisé par la Collectivité « Patrimoine & rivières ». Il a pour objectif d'améliorer la qualité des eaux du territoire intercommunal en réhabilitant les dispositifs d'assainissement existants et en créant un nouvel ensemble d'équipements de traitement des eaux usées, performant et moderne pour protéger davantage notre patrimoine naturel.

Les efforts constants de la Communauté de Communes pour préserver le cadre de vie de tous ses habitants permettront, en 2014, d'obtenir des rivières classées « eaux de baignade » afin de conserver et de développer notamment le tourisme autour des sports d'eaux vives.

Le programme « Patrimoine & rivières » ne se constitue pas seulement de nombreux chantiers, il comprend également des programmes pédagogiques pour les jeunes Briançonnais, des outils de communication adaptés au sujet, l'organisation prochaine d'un concours dans les écoles pour nommer les stations d'épuration, la tournée d'une exposition dans chaque commune... Ces actions sont mises en place, au fur et à mesure, pendant toute la durée de « Patrimoine & rivières ».

L'état d'avancement des travaux de la station d'épuration du Briançonnais...

Les conditions climatiques favorables ont permis aux entreprises, depuis juillet, de réaliser l'ensemble des fondations de la future station d'épuration du Briançonnais, de telle sorte qu'au printemps la totalité des structures béton soit édifiée.



■ **Les grandes étapes du programme : 2006 – 2014**



■ 8 communes raccordées...

- ◆ Briançon
- ◆ Le Monétier-les-Bains
- ◆ Montgenèvre
- ◆ Puy Saint-André - Chef lieu
- ◆ Saint-Chaffrey
- ◆ La Salle-les-Alpes
- ◆ Val-des-Prés
- ◆ Villard Saint-Pancrace

■ Coût total de l'opération 20 406 K€ TTC

- ◆ **Déléataire et CCB :**
13 673 K€ TTC soit 67%
- ◆ **Agence de l'Eau :**
5 537 K€ TTC soit 27%
- ◆ **Conseil Régional :**
598 K€ TTC soit 3%
- ◆ **Conseil Général :**
598 K€ TTC soit 3%



■ Zoom sur la future station d'épuration

C'est la plus importante réalisation en matière de station d'épuration de cette nouvelle unité de traitement des eaux usées du Briançonnais. Elle permettra de collecter les effluents de huit communes avec un important chantier de canalisation de plus de 6 km.



Livraison : Février 2008



Épuration du Briançonnais...

Épuration du programme « Patrimoine & rivières ». Les travaux de Briançonnais ont débuté en juillet dernier. Le futur équipement traitera et le raccordement de Montgenèvre et de Val-des-Prés grâce à une



■ *Caractéristiques de l'ouvrage...*

- ◆ **Capacité** : 84 500 équivalent habitant contre 44 500 avant.
- ◆ **Superficie** : 4 247 m².
- ◆ **Volume d'eaux usées traitées par jour hors-saison** : 9 200 m³/j contre 8 450 m³/j avant.
- ◆ **Volume d'eaux usées traitées par jour en saison** : 15 300 m³/j contre 8 450 m³/j avant.
- ◆ **Un traitement architectural et paysager soigné**, un bâtiment bas avec de nombreux espaces verts.
- ◆ **Un environnement sans nuisances olfactives et sonores** grâce à un bâtiment étudié.
- ◆ Un site à **l'abri des risques d'inondation**.
- ◆ **Un traitement biologique des eaux usées performant et une gestion des boues d'épuration sur site**, grâce à la création d'un espace spécifique pour le traitement thermique de celles-ci.
- ◆ **Des seuils minimums de rejets, de nuisances sonores et olfactives... garantis** par le prestataire, sous peine de paiement de pénalités par celui-ci.



Rendre à la nature le bien qu'elle nous fait...

Tarification de l'assainissement...

■ Comment ça marche ?

Dans un souci de **juste répartition des coûts entre acteurs économiques, résidents permanents ou secondaires, collectivités...** la facturation du service public de l'assainissement collectif est basée sur l'**utilisation de l'unité de logement : UL**. Ce principe de facturation respecte la consommation de chacun, en fonction de ses besoins et de son activité.

■ À quoi correspond la notion d'unité de logement (UL) ?

La consommation pour un an :

- ◆ du logement principal d'un particulier ou d'un ménage de 4 personnes et + = 1 UL ;
- ◆ d'une résidence secondaire = 1 UL ;
- ◆ d'un établissement public (mairie, hôpital...) = 3 UL ;
- ◆ d'un hébergement touristique de 6 lits = 1 UL, de 12 lits = 2 UL... ;
- ◆ d'un local professionnel (entreprise, commerce...) = 2 UL.

X UL = l'abonnement au service d'assainissement.

■ Qui est concerné ?

Les habitants, particuliers ou professionnels, raccordés ou raccordables au réseau de collecte des eaux usées (tout-à-l'égout).

■ Comment se présente la facture ?

En fonction de votre commune :

une facture unique pour l'eau et l'assainissement qui permet :

- ◆ de diminuer les coûts de traitement de la facturation pour une économie et une baisse des tarifs de 12%,
- ◆ de réduire le nombre de factures impayées,
- ◆ plus de lisibilité.

ou deux factures, une pour l'eau et une autre pour l'assainissement qui a pour inconvénient de générer des facturations indépendantes à des dates et à une périodicité différentes.

■ Détail de votre facture ?

Votre facture d'assainissement, en tant que particulier ou ménage, correspondant à une unité logement, se compose :

- ◆ d'un **abonnement au service** (entre 50 et 60 € en 2006, selon la commune), 52 € TTC environ en 2007 ;
- ◆ de **vos consommations** réelles (si vous êtes équipé d'un compteur d'eau potable) ou estimées à 100 m³ par an ;
- ◆ et enfin d'une **part versée à la Communauté de Communes du Briançonnais** qui permet de régler les derniers emprunts faits avant la délégation du service de l'assainissement (environ 20 € aujourd'hui, moins de 5 € dès 2011).

Comment va évoluer ma facture dans l'avenir ?

Actuellement, les habitants du Briançonnais ne payent pas la même chose car ils n'ont pas tous des stations d'épuration ou les équipements adéquats sur leur commune.

En 2014, la tarification sera identique pour tous. En effet, les tarifs ont été étudiés pour converger doucement vers **un prix unique de 1,80 euro/m³ assaini pour une consommation de 100 m³ par an**, abonnement compris.

■ Renseignements

Pour toute information sur votre facture ou le service de l'assainissement, contactez la SEERC :

- ◆ **0 810 457 457**, du lundi au vendredi non-stop, de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 13h00.
- ◆ **Urgence uniquement 24h/24 au 0 810 757 757.**



Technologies...



Systèmes et technologies de l'information Construire un réel territoire numérique...

La Communauté de Communes du Briançonnais met en œuvre une politique de développement des technologies de l'information et de la communication cohérente visant à créer une logique de "Territoire Numérique". Les différents services mis en place par la Collectivité sont utilisables facilement par l'ensemble des Briançonnais. La création d'un "Territoire Numérique" a pour but d'améliorer l'efficacité des flux d'information au sein de la Communauté de Communes.

Culture...



La Communauté de Communes du Briançonnais prévoit la mise en commun des fonds documentaires des bibliothèques de son territoire, la gestion dématérialisée de ceux-ci et la mise en réseau de l'ensemble des structures avec la Bibliothèque centrale des Hautes-Alpes qui, à ce jour, crée un serveur central de prêts d'ouvrages.

La réservation d'un ouvrage du catalogue, ainsi constitué, sera accessible à la population sur Internet. Le dispositif permettra, enfin, de disposer du réseau de Bibliobus pour acheminer les livres, CD, DVD... aux habitants selon les demandes et les disponibilités.

Accès Citoyen à Internet...

À travers l'implantation des Espaces Publics Internet Citoyen CYBERSAT, la Communauté de Communes s'attache à doter le Briançonnais des clés de son désenclavement numérique, culturel et social. Cette initiative traduit la volonté de la Collectivité de résorber la fameuse « fracture numérique ».

Ce phénomène divise les territoires, en permettant seulement à certains d'entre eux d'user des technologies de pointe, il distingue les habitants selon qu'ils disposent ou non des moyens matériels et financiers pour accéder à Internet.

Aujourd'hui, le service offert à tous les Briançonnais prend tout son sens grâce à des animations spéciales, entièrement gratuites, organisées à Cervières, La Grave, Névache, Villar d'Arène, Montgenèvre et récemment dans trois nouveaux espaces cybersat : Puy Saint-André, Villard Saint-Pancrace et Val-des-Prés. Pendant des plages horaires larges et pratiques, un animateur fin pédagogue et spécialiste du multimédia est à la disposition de toutes les personnes désireuses d'ouvrir les portes des connaissances du WEB.

Celui-ci pourra vous initier à surfer sur Internet, à réaliser votre CV, à trouver un emploi par Internet, à faire vos démarches administratives en ligne (déclaration de perte d'un document, de revenus...). Ces animations grand public sont accessibles à tous et entièrement gratuites.

Infrastructures et Réseaux Haut-Débit...

Le projet de développement du Haut-débit de la Collectivité est ambitieux. Il s'agit de mettre en œuvre une politique volontariste qui tende vers une couverture totale de la population du Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras en accès Internet Haut-Débit.

Ce projet, piloté par la Communauté de Communes du Briançonnais pour le compte du Pays du Grand Briançonnais, a consisté à lancer une étude stratégique réalisée par un cabinet de conseil pour traiter les points suivants :

- ♦ recensement des ressources technologiques et services existants sur le territoire ;
- ♦ analyse des besoins en termes de technologies de l'information et de la communication et d'accès Haut-débit des usagers administratifs, professionnels et particuliers, fixes ou nomades ;
- ♦ classification des débits par usage et par zone ;
- ♦ analyse des opportunités d'implantation de technologies alternatives (satellites, antenne Wifi...) à la connexion Haut-débit classique (téléphone) pour adapter les services au mieux ;
- ♦ étude des opérations conduites ou susceptibles d'être conduites par les départements ou les autres groupements de collectivités en matière de nouvelles technologies.

Cette première partie de l'étude a permis de démontrer l'opportunité pour une société privée de s'implanter sur le territoire pour couvrir les communes de Cervières et de Val-des-Prés jusqu'alors inéligibles au Haut-débit.

La deuxième partie de l'étude permettra, au travers d'un schéma directeur de déploiement de solutions Haut-débit sur le territoire, de définir les conditions pour permettre de dégroupier les communes éligibles à l'ADSL. Cela ouvrira l'accès à de nouvelles offres dites « multi-play » comme la télévision sur Internet, la téléphonie illimitée sans abonnement sur Internet, la téléphonie mobile sur Internet...





Collecte des déchets ménagers

De nouveaux outils pour encore plus de tri...

La Communauté de Communes du Briannonnais poursuit son effort de sensibilisation de sa population à la collecte sélective des déchets. Parallèlement aux distributions de caissettes de tri et aux journées d'information auprès des scolaires, de nouvelles initiatives sont mises en place par la Collectivité : distribution de sacs de précollecte et de guide du tri, pose de panneaux informatifs sur les abris conteneurs, nouvelles collectes (cartons, piles, téléphones portables et cartouches d'encre)... Un vaste programme de réhabilitation des décharges du Briannonnais est aussi mené par la Collectivité.

Collecte des piles usagées, des téléphones portables et cartouches d'encre...

La Communauté de Communes du Briannonnais, en lien avec les associations COREPILE et AMOMP (Association Maladies Orphelines de Midi-Pyrénées), a décidé, depuis septembre, de doter son siège, ses services déconcentrés, ainsi que l'ensemble des mairies de ses communes membres, de boîtes destinées à recevoir les piles et accumulateurs ainsi que de bacs pour les cartouches d'encre d'imprimantes, de fax, de photocopieurs et les téléphones portables.

Ce service est entièrement gratuit pour l'utilisateur mais également pour la Collectivité grâce à l'action bénévole des associations partenaires qui collectent les déchets.

Outre les bénéfices environnementaux, cette démarche a une noble finalité, car la revente par AMOMP des cartouches et composants des téléphones portables collectés lui permet de financer la recherche médicale des maladies génétiques rares (maladies orphelines).



Collecte de cartons pour les artisans et commerçants...

Préoccupée par les difficultés de stockage des cartons d'emballage, la Communauté de Communes du Briannonnais a décidé de mettre volontairement en place, fin septembre, une collecte de cartons, en porte-à-porte, à destination des commerçants et artisans des rues les plus fréquentées des centres-bourgs et des zones d'activités de son territoire.

En effet, 1 tonne de carton recyclée permet de préserver 2,5 tonnes de bois !

Pour informer et sensibiliser, plus en avant, les artisans et commerçants acteurs de ce service de collecte, une plaquette sur le sujet leur a été distribuée.

Collecte de bouchons...

Une initiative privée très intéressante est développée sur Montgenèvre, aux Alberts (Places du village, du camping et des lotissements), où des bornes pour la collecte des bouchons plastiques (flaconnages, boissons, produits alimentaires, d'entretien et de beauté) ont été mises en place pour le recyclage.



Opérations caissettes...

Depuis le début des distributions de caissettes de tri, 886 ensembles, soit 2658 unités, ont été acquis par les Briannonnais. La Collectivité vous remercie pour l'intérêt manifesté pour ce projet. De nouvelles opérations seront organisées.

Le Kit du parfait trieur !

Consciente des difficultés rencontrées par certains usagers pour stocker leur déchets une fois triés : manque d'espace ou de conseils sur le tri, la Communauté de Communes du Briannonnais a souhaité vous offrir avec ce numéro de Grand Format le Kit du parfait trieur composé d'un sac de précollecte, d'un guide pratique vous expliquant les consignes de tri et d'un autocollant stop pub pour votre boîte aux lettres, dans le but de vous permettre de trier davantage et plus facilement en évitant le gaspillage.





Des dispositifs semi-enterrés pour mieux trier...

- ◆ Briançon : Le Cret, La Bérarde, Le Fontenil, Parking du Prorel, Rue Alphan, Centre Commercial Sud, Gare SNCF, début de la Route de Grenoble, Cité Vauban - Porte Dauphine, Rue Chaix et Avenue Pompidou.
- ◆ La Grave : installation prochaine de deux dispositifs semi-enterrés.
- ◆ La Salle-les-Alpes : La Chirouze, Les Pananches, Entre-deux-eaux, L'Aravet et Le Sporting.
- ◆ Le Monêtier-les-Bains : Parking de la DDE, Le Château, Les Guibertes (Haut et Bas), Le Casset, La Chamosière, Route des Bains, Le Freyssinet, Rue Centrale et Place de la Mairie.
- ◆ Montgenèvre : Rue de l'Église, Rue de la Durance et Front de neige.
- ◆ Puy-Saint-André : Cimetière, Pierrefeu.
- ◆ Saint-Chaffrey : Entrée de la Commune, Front de neige, Lotissement Le Poncet, Rue de l'Eyrette et Villard Laté
- ◆ Val-des-Prés : École, La Vachette et prochainement deux nouveaux ensembles.
- ◆ Villard Saint-Pancrace : Église et prochainement un ensemble en plus.



Réhabilitation du site de Malefosse... plus de 2 millions d'euros

L'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères du Briançonnais a fonctionné de 1974 à 1996. Durant 22 ans, ce sont plus de 200 000 tonnes de déchets qui ont ainsi été incinérées. Fermé depuis cette date, le site va être réhabilité notamment pour satisfaire aux obligations légales et assurer la dépollution du site.



- ◆ 1^{er} trimestre 2007 - 200 000 € TTC
 - Démantèlement de la cheminée et du four de l'usine d'incinération des déchets.
 - Traitement des surfaces contaminées du bâtiment.
 - Dépollution des sols.
- ◆ Automne 2007 - 900 000 € TTC
 - Neutralisation du stock de mafechers par encapsulage, protection et repositionnement correct de celui-ci pour préserver la Durance.
- ◆ Tranche conditionnelle - 1 400 000 € TTC
 - Création d'une plage de dépôt des laves torrentielles et endiguement du torrent de Malefosse pour une plus grande sécurisation du site.

La mise aux normes du site de collecte de Fontchristiane... près de 3 millions d'euros

Comme nous vous l'indiquions dans le Grand Format n°3, la déchetterie de Fontchristiane jouxte une ancienne décharge sauvage dangereuse à cause de l'instabilité du massif d'ordures et des nuisances qu'elle génère. De plus, celle-ci ne répond pas aux normes européennes. Afin de remédier au problème et créer une déchetterie moderne et performante, la Collectivité a voté le lancement des consultations des entreprises pour effectuer les différents aménagements nécessaires.

Il est prévu la :

- ◆ réhabilitation de la décharge : intégration paysagère, reprofilage du massif de déchets...
- ◆ mise aux normes du site : organiser la récupération des eaux de ruissellement, création d'un nouveau quai de transfert pour les déchets verts, pneus, le papier, les équipements électroniques hors d'usage...

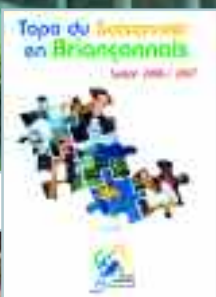


Avant et après le traitement paysager

Ouverture de la déchetterie de Haute Romanche...

Depuis novembre, les habitants de La Grave et Villar d'Arène bénéficient d'une nouvelle déchetterie (417 771 € TTC) qui contribue un peu plus au désenclavement de la Haute-Romanche. Ils disposent désormais grâce au nouveau site : d'un espace pour le dépôt et le traitement des cartons, encombrants, gravats, déchets verts, pneus, bois..., d'un point complet de collecte sélective : verre, emballages, papier et journaux, et de points de collecte pour : les huiles de vidange, les huiles de friture, les déchets ménagers spéciaux (médicaments, peinture, insecticides, engrais...).

Renseignements : Tél. 04 92 21 54 03 - Service Déchets



Les saisonniers à l'honneur...

La Collectivité a mis l'accent, cette année, sur le **logement des saisonniers** grâce à l'**acquisition d'un immeuble**, situé sur le parking de la Grande Boucle à Briançon, où une trentaine d'appartements à loyers raisonnables sera disponible prochainement. Cette opération de plus de **1 800 000 € TTC** comprend l'achat du bâtiment, l'achèvement des travaux de l'immeuble dont le chantier n'a jamais abouti ainsi que l'acquisition de mobilier pour les logements. La Communauté de Communes a d'ores et déjà lancé la consultation auprès des entreprises afin de choisir le projet de réhabilitation de l'immeuble le plus adapté à son futur usage.

Le **4^e forum de l'emploi saisonnier**, organisé au niveau du Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras, s'est tenu au Théâtre "Le Cadran", à Briançon, le 17 octobre dernier, avec comme nouveauté la création d'un deuxième lieu de déroulement à Guillestre. Cet événement a comme chaque année permis à de nombreux pluriactifs de trouver un emploi pour la saison d'hiver. Il y avait plus de **300 emplois proposés** avec les offres logées et non logées. Environ **70 employeurs** étaient présents. 500 personnes ont profité du Forum pour réaliser leurs démarches d'avant saison.

La **nouvelle édition du Topo du Saisonnier en Briançonnais**, sortie le jour du Forum, est disponible à la Maison des saisonniers, à la Salle les Alpes. Celui-ci comprend de nombreuses informations sur le logement, la santé, la formation, la vie quotidienne... utiles pour bien réussir sa saison.

Rénovation au Théâtre Le Cadran... Réhousage des sièges

Le Conseil Communautaire a voté en octobre dernier la **rénovation des sièges de la salle de spectacles** du Cadran. Celle-ci a consisté en un réhousage des fauteuils pour un montant de **38 865 € TTC**. Cette opération permet la sécurité et le rajeunissement des lieux. Le treuil manuel permettant de déplacer les lumières a également été remplacé pour 5 321 € TTC.



Avant et après





Aménagement des Centres d'Incendie et de Secours...

Ça y est, depuis décembre, les sapeurs-pompiers de **Montgenèvre** et **Val-des-Prés** bénéficient de nouveaux aménagements dans leurs centres d'incendie et de secours : vestiaires hommes et femmes, salle de formation/réunion, bureau pour exercer plus confortablement leurs missions. Ainsi, **76 000 € TTC** ont été investis pour **Val-des-Prés** et **103 000 € TTC** à **Montgenèvre**.

Échange culturel Brésil - France...

Le Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais est fier d'accueillir pour l'année scolaire 2006-2007 trois élèves brésiliens qui suivront les cours du Centre. Ces jeunes hommes sont des musiciens expérimentés. Ils pratiquent la clarinette ou le violoncelle. La Communauté de Communes du Briançonnais leur a souhaité la bienvenue le 18 octobre dernier.



Le Cor des Alpes...

En partenariat avec l'association « Les Briançonneurs », le Centre d'Enseignement Artistique propose depuis la rentrée à ses élèves, petits et grands, de découvrir le Cor des Alpes avec M. Olivier BRISVILLE. L'ouverture de ce nouvel atelier permet à tous de pratiquer et d'étudier cet instrument typiquement alpin. En ouvrant ce nouvel atelier, le Centre d'Enseignement, tourné vers l'avenir par la musique contemporaine qu'il enseigne, n'oublie pas le passé et promeut le patrimoine musical alpin.

Leçons de Hip-Hop...

Le 9 novembre dernier, un nouvel atelier de danse Hip-Hop a vu le jour au Centre d'Enseignement Artistique. En partenariat avec le Service de Prévention Spécialisée, les animateurs de ce nouveau cours vous proposent, tous les jeudis de 19h à 21h (sauf vacances scolaires), de venir découvrir cette danse moderne, appréciée des jeunes. Ces nouvelles leçons sont gratuites sur réservation.

L'agenda des spectacles...

Samedi 3 février > 20h30

Foyer bar du Cadran - **Briançon**
Soirée "Latino".

Mercredi 7 février > 15h00

Maison de retraite "Les Mouettes"
Briançon - Audition toutes disciplines.

Vendredi 9 février > 18h00

Hall de l'Hôpital - **Briançon**
Soirée piano avec les élèves de M. Lestchiner.

Samedi 10 février > 16h00

Montjoie - **Briançon**
Concert ensembles de saxophones.

Mardi 13 février > 18h30

Salle St-Paul - **Villard Saint-Pancrace**
Soirée violoncelle - Classe de M. Lima.

Mercredi 14 février >

Crèche - **Briançon**

Samedi 17 février > 11h30

L'Aravet - **La Salle-les-Alpes**
Concert par l'Harmonie "les Vents des Escartons".

Samedi 17 février > 20h30

Théâtre "Le Cadran" - **Briançon**
Soirée "Devos".

Samedi 17 février > 21h00

Salle du Serre d'Aigle - **Saint-Chaffrey**
Concert par l'harmonie "L'Écho de la Guisane" - Chorale du Monde.

Dimanche 18 février > 11h30

Terrasse de Serre Ratier - **Briançon**
Animation des stations par l'Harmonie "Les Vents des Escartons".

Vendredi 23 février > 18h30

Salle de spectacle - **Montgenèvre**
Soirée danse classique et jazz.

Vendredi 23 février > 21h00

Salle du Serre d'Aigle - **Saint-Chaffrey**
Soirée "Devos".

Renseignements : Centre d'Enseignement Artistique - Tél. 04 92 21 00 68 ou www.ccbrianconnais.fr

N'hésitez pas à vous exprimer.

**Nous attendons votre avis sur l'action de la Collectivité, ses projets, sur l'intercommunalité...
Nous souhaitons que "Grand Format" reflète au mieux les préoccupations des Briançonnais.**

Envoyez vos remarques par courrier : Communauté de Communes du Briançonnais

Les Cordeliers - 1, Rue Aspirant Jan - 05100 BRIANÇON ou par e-mail : lecteurs@ccbrianconnais.fr - www.ccbrianconnais.fr